

# Projet du parc de Martissant

## Rapport à la Primature

Mai 2009



<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b>3</b>		
▪ LA CREATION LEGALE D'UN ESPACE PUBLIC	4	▪ ANIMER DES SESSIONS DE SENSIBILISATION SOCIO-CULTURELLES POUR LES ENFANTS	23
▪ UN INVESTISSEMENT FINANCIER IMPORTANT	5	▪ FACILITER L'INTEGRATION SCOLAIRE	23
▪ CINQ OPERATEURS AVEC LA MAIRIE DE PORT-AU-PRINCE	5		
<b><u>ACTIVITES DE MAI 2008 A AVRIL 2009</u></b>	<b>6</b>	<b><u>COORDONNER LE PROJET AVEC LES PARTENAIRES</u></b>	<b>25</b>
<b><u>ANALYSER LA ZAC DE MARTISSANT</u></b>	<b>7</b>	▪ ACCOMPAGNER LES COMITES DE PILOTAGE DU PROJET	25
▪ UN DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	7	▪ REUNIR MENSUELLEMENT LES PARTENAIRES DU PROJET	25
▪ VISITES DE TERRAIN AVEC LES ASSOCIATIONS DU QUARTIER	8	▪ REUNIR LES PARTENAIRES AUTOUR D'AXES SPECIFIQUES	26
		▪ COORDONNER LES ACTIVITES AVEC LES PARTENAIRES EXTERIEURS AUX PROJETS UNION EUROPEENNE	27
<b><u>CREER LE PARC DE MARTISSANT</u></b>	<b>11</b>	<b><u>SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU PROJET</u></b>	<b>28</b>
▪ MISE EN PLACE DE L'EQUIPE DU PROJET	11	<b><u>REALISER UN FILM DOCUMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DU DEROULEMENT DU PROJET</u></b>	<b>29</b>
▪ PRENDRE EN MAIN LE TERRITOIRE DU PARC	11		
▪ REHABILITER L'ENVIRONNEMENT	14	<b><u>LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2009</u></b>	<b>30</b>
PROGRAMMER LE PARC DE MARTISSANT	18		
<b><u>IMPLANTER LE PROJET DANS LA COMMUNAUTE</u></b>	<b>20</b>		
▪ IMPLIQUER LES ELUS LOCAUX	20		
▪ METTRE EN ŒUVRE LA METHODOLOGIE « ESPACE DE PAROLE »	20		
▪ SENSIBILISER AUX DROITS ET A LA CITOYENNETE	21		
▪ INFORMER LES HABITANTS DU QUARTIER	22		
▪ PERMETTRE LA REALISATION DE PETITS PROJETS	23		

## Introduction

---

FOKAL travaille actuellement, avec d'autres partenaires institutionnels publics et privés, à la création du parc de Martissant. Il s'agit d'une forêt urbaine unique dans la capitale haïtienne. Elle est située à l'intérieur d'un immense quartier défavorisé qui n'a pas échappé à l'urbanisation sauvage et informelle qui caractérise Port-au-Prince et les autres villes du pays aujourd'hui, avec ses conséquences désastreuses sur la santé, l'environnement et le lien social. Autour de la prise en charge et de la transformation de cette forêt urbaine en espace public, peut se mettre en place un projet de revitalisation urbaine qui rayonnera largement sur tout le quartier : il contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population, et permettra la mise en place de référentiels pour l'ensemble de la région métropolitaine.

Ce projet propose un modèle novateur d'inclusion sociale et d'aménagement de l'espace urbain, à partir d'un montage institutionnel et financier relativement nouveau. Les habitants du quartier soutiennent le projet. La méthodologie proposée pourra éventuellement être reproduite dans d'autres poches urbaines du pays.



*Habitation Leclerc, ancien casino, 2008.*

## Historique du projet

---

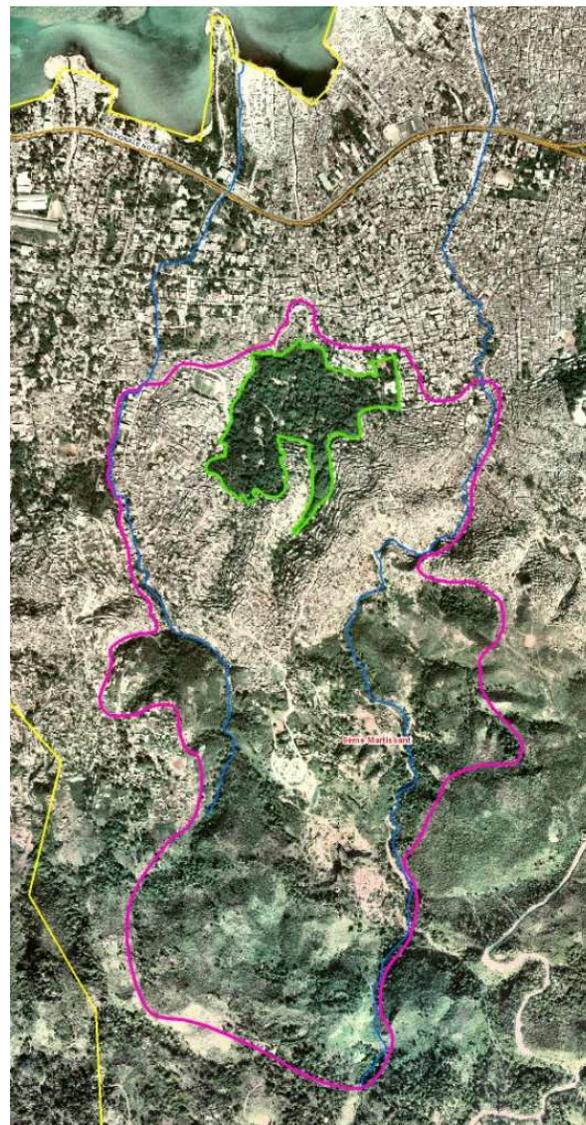
Consciente de la nécessité de sauvegarder l'espace unique du futur parc de Martissant, la Fondation Connaissance et Liberté a été chef de file d'une mobilisation institutionnelle d'ampleur pour la mise en place du projet.

- La création légale d'un espace public

Le 26 juin 2007, un arrêté du Président René Préal déclarait zone d'utilité publique les propriétés privées Mangonès, Dunham et la résidence Pauline afin de créer le parc de Martissant. Ce même arrêté délimitait une Zone d'aménagement concerté (ZAC) qui englobe le parc de Martissant et une partie de la section communale de Martissant. Cette ZAC est délimitée par la rue Manigat au nord, la courbe de niveau de 500 mètres au sud sur le morne l'Hôpital, par la ravine Bréa à l'est et la ravine Jeannot à l'ouest.

A cet arrêté, le maire de Port-au-Prince a joint un courrier indiquant le plein et entier soutien de la Ville au projet et la coopération de ses services pour sa réussite.

En août 2007, un contrat était signé entre le gouvernement et la FOKAL pour la gestion du projet de réhabilitation du parc de Martissant.



*En rose la délimitation de la ZAC, en vert la délimitation de la déclaration d'utilité publique.*

- Un investissement financier important

Suite à l'instauration de ce cadre légal pour la création du parc de Martissant sur le territoire de la commune de Port-au-Prince, la Fokal a reçu un soutien financier de Open Society Institute de deux millions de dollars américains pour la réalisation de ce projet sous la forme d'un *Chairman's Grant*.

La Délégation de la Commission européenne en Haïti souhaitait par ailleurs investir dans des projets de développement au sud de la métropole capitale. L'Union européenne a sélectionné le projet de Fokal pour la réhabilitation du parc de Martissant. Ce financement représente 1 358 793 euros dont 75% de l'Union européenne et 25% des fonds propres de Fokal issus du *Chairman's Grant*. Ce financement a une durée de dix huit (18) mois à compter du 15 février 2008.

Le gouvernement haïtien a financé pour sa part la relocalisation des habitants illégaux de l'habitation Leclerc.

- Cinq opérateurs avec la mairie de Port-au-Prince

En 2007, la Délégation de la Commission européenne a lancé un appel à projets auprès d'organisations non

gouvernementales (ONG) européennes pour le quartier de Martissant. Quatre projets ont été retenus, en plus de celui de **FOKAL** : un consortium formé d'**Oxfam Grande Bretagne** et **Oxfam Intermon** sur les axes de formation professionnelle, développement économique local et ramassage des déchets ; **Concern Worldwide** pour la mise en place d'un processus de dialogue entre les différentes zones et acteurs de la section de Martissant ainsi que l'appui aux petits entrepreneurs ; le Groupe de recherche et d'échanges technologiques – **GRET**, pour l'assainissement de trois ravines en amont du parc de Martissant ; l'ONG italienne **AVSI** travaille avec les enfants en difficulté de la ZAC pour leur permettre de reprendre leur parcours scolaire et avec les écoles du quartier pour favoriser une éducation de meilleure qualité. La Fokal, Concern Worldwide et Oxfam ont démarré leurs projets en février 2008 pour dix huit mois. Le GRET a débuté son travail en novembre 2008 pour vingt quatre mois. Enfin, AVSI a commencé son projet en janvier 2009 pour une durée de vingt quatre mois.

La mairie de Port-au-Prince travaille actuellement à la formalisation d'un projet afin d'obtenir un financement de l'Union européenne pour l'appui aux élus locaux du quartier.

La totalité du financement de l'Union européenne à travers les cinq opérateurs Fokal, Oxfam, Concern Worldwide, GRET et AVSI pour le projet de Martissant est de cinq millions d'euros.

## **Activités de mai 2008 à avril 2009**

## Analyser la ZAC de Martissant

---

- Un diagnostic socio-démographique, économique et environnemental

Dans le cadre du projet financé par l'Union européenne, FOKAL a demandé à Michèle Oriol, sociologue, de diriger un diagnostic de grande ampleur sur l'ensemble de la ZAC. Ce diagnostic avait pour axes principaux : l'histoire du quartier, les habitants du quartier, le territoire, les services sociaux et les infrastructures de base, le cadre de vie, le cadre institutionnel, les activités économiques et enfin le climat social, les conflits et les réseaux de solidarité. Ce diagnostic s'est appuyé sur le premier rapport réalisé en janvier 2008 d'après la méthode accélérée de recherche participative (MARP) par Erick Balthazar.

Ce diagnostic a débuté en avril 2008. Une enquête a été organisée auprès de chacun des 6 000 ménages de la ZAC pour déterminer le profil socio-démographique des habitants du quartier. Cette enquête a duré deux mois et mobilisé vingt enquêteurs. La directrice de l'étude a par ailleurs commandé des études spécifiques sur l'économie dans la zone, ses spécificités naturelles (géologie et risques afférents, cultures sur le morne etc) et les

aspects relatifs aux constructions dans le quartier (coûts et typologies). De nombreuses visites de terrain ont été réalisées : en particulier, visite de l'ensemble de la ZAC depuis la montagne jusqu'à son extrémité nord avec des membres de l'équipe de Fokal, repérage de l'occupation foncière avec des personnes ressources.



*Champ de maïs et Ti Bwa en arrière plan, Morne l'Hôpital, mai 2008.*

Le diagnostic complet a été remis à FOKAL en février 2009. Ses principales recommandations sont :

- Développer une meilleure connaissance de la zone d'intervention, en particulier en réalisant les outils cartographiques nécessaires ;

- Repenser l'espace d'intervention de la ZAC en étendant cette dernière jusqu'à la mer au nord et jusqu'à la crête du morne au sud ;
- Entreprendre une démarche de revitalisation urbaine avec la Banque de la République d'Haïti aujourd'hui gestionnaire des anciens terrains de la BNDAL immédiatement au sud du parc de Martissant ;
- Entreprendre des actions pilotes sur les deux ravines qui délimitent la ZAC en collaboration avec la cellule eau potable et assainissement du ministère des travaux publics, des transports et des communications ;
- Renforcer et améliorer l'offre scolaire à l'intérieur et à proximité de la ZAC ;
- Développer la production agricole dans le morne l'Hôpital afin de contrer l'urbanisation de ces terrains ;
- Réaliser un plaidoyer pour la mise en place de normes urbanistiques et le suivi de leur application.

Ce diagnostic a fait l'objet de deux restitutions. La première a eu lieu le 7 février en présence de l'équipe de FOKAL travaillant sur le projet. La seconde restitution a eu lieu le 18 février en présence de représentants de la Primature, des ministères concernés, de la Banque de la République d'Haïti, des ONG participant aux projets et de professionnels de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. Le rapport complet a été transmis à l'ensemble des

institutions concernées. Il est également disponible pour consultation aux bureaux du projet à Martissant.

#### ■ Visites de terrain avec les associations du quartier

Fokal est en contact régulier avec les nombreuses associations du quartier et les personnes ressources capables d'identifier les problèmes saillants de ce territoire.

#### Les effets des cyclones d'août et septembre 2008

L'équipe du projet est allée sur le terrain pour recenser les zones les plus sensibles en saison des pluies afin d'approfondir sa connaissance du territoire et des risques que ses habitants encourent. Il est à signaler par ailleurs que de nombreuses habitations ont perdu leurs toits de tôle en raison des vents importants entraînés par le passage du cyclone Hannah. Trois sites ont été identifiés comme présentant des dangers immédiats importants pour leurs habitants et usagers :

- **Kokochat** : Cette partie du quartier est située immédiatement au nord-ouest de la carrière de Dekayèt et sur le flanc d'une ravine très abrupte. Durant la saison des pluies et la saison cyclonique, plusieurs maisons ont été victimes d'éboulements de terrain. En particulier, à l'extrémité sud du quartier,

une petite carrière sauvage menace les habitations plus bas.

- **Ti bwa** : Le flanc Est de ce quartier est construit sur une colline et plusieurs habitations ont été endommagées par des éboulements de terrain.
- **Soray** : Ce quartier situé immédiatement à l'ouest de la résidence Dunham a été victime d'inondations durant la saison cyclonique faute d'un système efficace d'évacuation des eaux de pluie et d'un curage régulier des canaux et ravines existants

Dans chacun de ces trois quartiers, les habitants sont menacés de péril immédiat. Aucun blessé n'a été à déplorer suite à ces éboulements et inondations. Néanmoins la situation extrêmement précaire des habitations demeure une menace permanente, particulièrement dans ces trois sites.

#### Le réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie

Plusieurs organisations ont contacté la Fokal afin d'aller constater les problèmes engendrés par l'absence d'un réseau adapté pour l'évacuation des eaux usées domestiques et des eaux de pluie. Des visites ont été effectuées particulièrement dans le quartier de Delwi, au-dessus du parc (résidence Mangonès), le quartier de Soray et les rues Vaval et Manigat. Ces visites étaient liées, entre autres, à la rédaction d'un cahier des charges



*Quartier de Kokochat, Martissant, Port-au-Prince.*

pour une étude hydrographique sur la ravine « Mangonès » (traversant Delwi, la résidence Mangonès, le terrain Destouches et Soray) et la coordination du projet de réhabilitation de la rue Martissant 23 avec le ministère des travaux publics et l'UNOPS.

Il en ressort qu'il n'existe aucun réseau correctement dimensionné et entretenu pour permettre à ces eaux de s'écouler. L'absence de curage des réseaux existants augmente les risques d'inondations et d'érosion. De nombreuses associations, dans différents quartiers, sont mobilisées pour nettoyer les canaux. Elles rencontrent de grandes difficultés pour évacuer du quartier les déchets ainsi récoltés.

Enfin, ces eaux usées s'écoulent jusqu'à la mer sans aucun traitement, provoquant la pollution du bord de mer.

#### Les corridors et routes du quartier

Plusieurs associations du quartier ont signalé à Fokal leur inquiétude pour la sécurité des personnes en raison de l'absence de voies de communications entre les routes principales. Les groupes ou personnes poursuivies par la police peuvent en effet échapper aisément à toute poursuite en raison de l'impraticabilité de nombreux quartiers. Cette question concerne au premier chef la rue Soray et la rue reliant la rue de la

paix à la Vallée du repos (Nan Beny). La remarque est néanmoins applicable à l'ensemble du quartier.



*Rue Soray, Martissant, passage de l'eau et déchets solides, décembre 2008.*

## Créer le parc de Martissant

---

- Mise en place de l'équipe du projet
  - Réhabilitation des bureaux du projet

A partir de septembre 2008, l'une des maisons de la résidence Mangonès, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup> environ, a été restaurée afin d'accueillir les bureaux du projet.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'équipe d'animation et l'équipe du GRET occupent ces bureaux. Ils comprennent trois bureaux pour un total de huit (8) postes, une salle de réunion, une salle de formation ainsi qu'une cuisine. La FOKAL loue une partie de ces locaux au GRET pour la durée du projet.

- Implantation d'un champ photovoltaïque

Afin d'alimenter les besoins du bureau et de la résidence Mangonès, qui abrite ponctuellement des personnes participant au projet, un champ photovoltaïque de 28 panneaux solaires a été implanté sur le toit de la maison principale.



*Champ photovoltaïque, résidence Mangonès, janvier 2009*

- Prendre en main le territoire du parc
  - Organiser le départ des locataires de l'habitation Leclerc

Début 2007, plus de cent cinquante ménages vivaient dans les bungalows de l'ancien hôtel sur le terrain de l'habitation Leclerc, soit environ 750 personnes. Ces familles étaient locataires, versant un loyer à des habitants de la zone qui s'étaient accaparés l'usufruit de cet espace. Ces familles vivaient dans une situation de grande précarité économique, à l'image de beaucoup des habitants du quartier.

Ces locations étaient illégales en raison du caractère privé de la propriété Dunham. Pour pouvoir commencer le travail à l'intérieur de cette propriété, il était indispensable d'organiser leur départ dans de bonnes conditions. Fokal s'est tournée vers le gouvernement et la mairie de Port-au-Prince, compétents dans le domaine du logement, afin de trouver la solution la plus adaptée pour ces familles. Le Président de la République a accepté de dégager un fonds spécial pour ces habitants.

FOKAL a accompagné l'ensemble des familles recensées afin de leur permettre d'obtenir 50% du financement de leur relocalisation avant leur déménagement, en partenariat avec la Banque nationale de Crédit. Après leur départ, les habitants touchaient les 50% restants de leur indemnité. En octobre 2008, l'ensemble des familles avait quitté l'habitation Leclerc.

- Sécuriser le périmètre du parc

Parallèlement au travail de relocalisation des habitants illégaux, l'habitation Leclerc a été sécurisée. Une clôture de tôle a été élevée sur tout le périmètre, à l'exception de la résidence Pauline<sup>1</sup>, en juin 2008.

---

<sup>1</sup> La résidence Pauline pourra être sécurisée à l'issue du processus de déclaration d'utilité publique et en fonction des critères liés à son utilisation future.



*Installation d'un réseau d'eau et clôture du parc en arrière plan, Habitation Leclerc, octobre 2008*

Cette clôture est entretenue et réparée lorsque des dégâts surviennent en raison des intempéries. Les matériaux seront réutilisés une fois la clôture définitive réalisée.

Les maisons construites sur le périmètre de l'habitation Leclerc dans l'impasse Toulon ont été exclues de la clôture. En effet, ces propriétaires bénéficient d'autorisation d'occupation de ces terrains de la municipalité de Port-au-Prince. Par conséquent, et malgré la déclaration d'utilité publique, FOKAL ne souhaite pas que ces propriétaires de bonne foi soient délogés.

L'installation de la clôture définitive du parc de Martissant sera financée dans le cadre du budget présenté à l'Union européenne à hauteur de 400 000 €. FOKAL n'a pu mettre à l'étude l'installation de cette clôture qu'à partir d'avril 2009. En effet, son installation nécessite une étude approfondie du réseau hydrographique. Cette dernière est menée depuis avril 2009 par la firme LGL S.A. sélectionnée par un appel d'offres lancé conjointement avec le GRET. Le projet du GRET sur la ravine Leclerc est en effet indissociable des opérations de sécurisation du parc. Le GRET a débuté son projet en novembre 2008.

Parallèlement, un relevé topographique de la partie non urbanisée de la propriété Destouches a été réalisé. FOKAL souhaiterait en effet que cette partie de la propriété Destouches, qui longe la résidence

Dunham, soit intégrée à la déclaration d'utilité publique. La maîtrise de cet espace permettrait de limiter la densification à proximité immédiate du parc de Martissant et de contrôler la ravine qui traverse ce terrain.

- Former et installer 21 gardes champêtres



*Formation des gardes champêtres, mai 2008*

En mai 2008, la firme Global Sécurité a été mandatée par FOKAL pour réaliser cinq (5) semaines de formation de gardes champêtres auprès de cent seize (116) personnes sélectionnées. A l'issue de cette formation, vingt (20) gardes champêtres, dont six (6) femmes, et un superviseur formés

ont été recrutés pour être engagés dans le parc de Martissant.

Depuis juillet 2008, cette équipe travaille sept jours sur sept à la surveillance des espaces. Les salaires sont financés sur le fonds de l'Union européenne et sur le Chairman's Grant pour les deux premières années du projet. Les gardes champêtres ont vocation à rejoindre le corps de la police nationale d'Haïti à moyen terme.

Un poste pour les gardes champêtres a été installé à l'intérieur de l'habitation Leclerc et équipé de sanitaires et d'électricité.

Par ailleurs, deux (2) formations ont été réalisées en novembre 2008. La première sur le thème de la citoyenneté et des droits, dans le contexte de la sécurité sur un site tel que le parc de Martissant. La seconde sur l'histoire du site et l'apport du travail de Katherine Dunham dans le domaine de la danse contemporaine.

- Réhabiliter l'environnement

- Nettoyer les déchets solides

En octobre et novembre 2008, des équipes de vingt (20) personnes se sont relayées à l'intérieur de l'habitation Leclerc afin de nettoyer les ravines et l'ensemble de l'habitation des déchets solides. Cette

activité a été réalisée sous la supervision du GATAPHY, maître d'œuvre pour la FOKAL. En tout, 750 personnes ont travaillé à l'assainissement de l'habitation Leclerc. Ce travail a permis de changer radicalement le visage de cet espace et de le rendre disponible pour un travail d'enrichissement du sol.

Depuis décembre 2008, et particulièrement depuis la reprise de la saison des pluies en février 2009, des équipes de 10 personnes et un superviseur se relaient sur le terrain pour assurer un nettoyage régulier des déchets à l'intérieur du parc.



*Nettoyage des déchets dans l'habitation Leclerc, novembre 2008*

- Enrichir le sol

En septembre 2008, le cyclone Hannah a fortement frappé le parc de Martissant en déracinant et abîmant de nombreux arbres. Il a partiellement modifié l'équilibre de cette forêt urbaine en mettant à découvert un sol jusqu'alors ombragé.

Ce même mois, une délégation, comprenant des experts en agro-foresterie, en mission à Port-au-Prince dans le cadre de la coopération entre la ville de Port-au-Prince et la ville de Montréal a réalisé une visite dans le parc de Martissant. Elle a livré à FOKAL un



*Arbres déracinés suite au cyclone Hannah, septembre 2008.*

diagnostic sur l'état général du sol, nécessitant une intervention urgente pour son enrichissement. En effet, la



*Elagueur au travail dans le parc de Martissant, décembre 2008.*

situation du parc entraîne un lessivage du sol qui ne peut être corrigé que par un aménagement et un traitement appropriés à moyen terme.

En novembre 2008, la Ville de Montréal a envoyé trois élagueurs professionnels durant quinze jours pour soutenir le projet du parc de Martissant. FOKAL a fait l'acquisition du matériel nécessaire à la mise en œuvre de la méthode dite

du « bois raméo-fragmenté » (BRF) et du matériel pour l'élagage. Les élagueurs professionnels et un membre de l'ONG montréalaise SOVERDI ont transmis à l'équipe locale les connaissances nécessaires à la poursuite du travail. Depuis décembre 2008, une équipe de sept jardiniers et deux techniciens, supervisée par le GATAPHY, entretiennent les arbres et travaillent à l'enrichissement du sol dans le parc de Martissant.



- Etudier la diversité floristique

En mars 2009, la FOKAL a demandé à l'université Quisqueya de réaliser un inventaire phytosociologique dans le parc de Martissant.

Un relevé préliminaire a été remis à FOKAL en avril 2009. L'inventaire permettra d'orienter les espèces à intégrer à la pépinière et les choix programmatique du parc de Martissant dans sa dimension jardin botanique.

- Créer une pépinière d'espèces



*Pépinière, résidence Dunham, avril 2009.*

Depuis février 2009, la FOKAL a débuté la mise en place d'une pépinière d'espèces autochtones dans le parc, derrière la résidence Dunham.

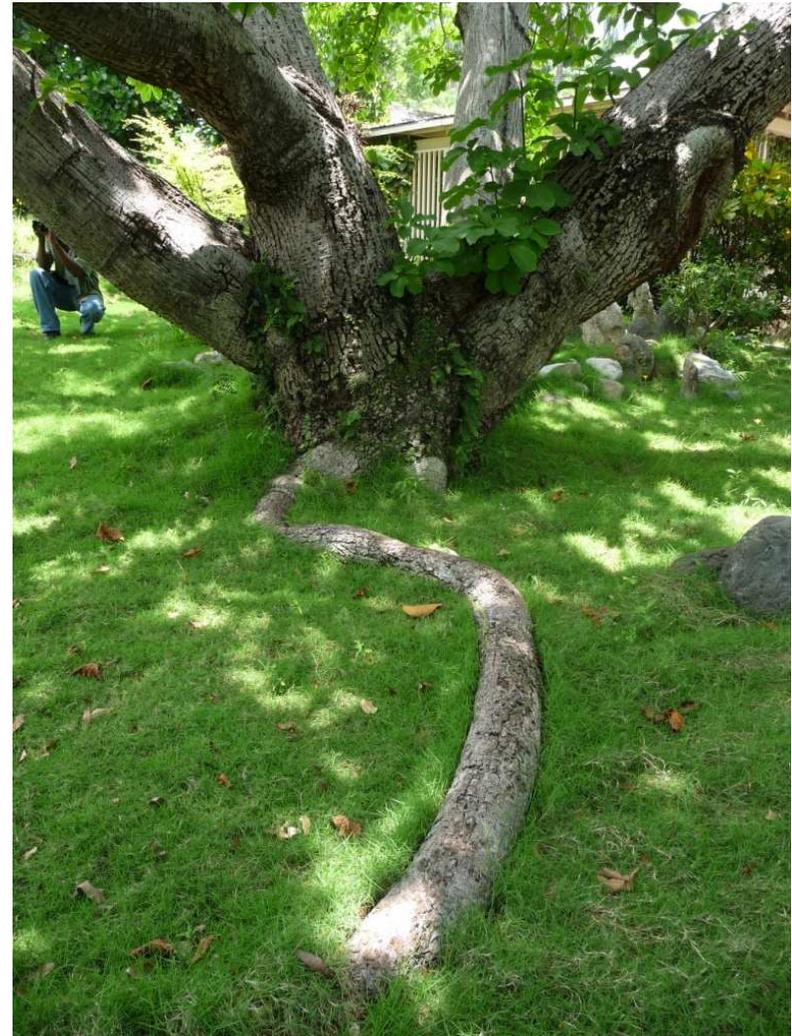
Un coopérant canadien a travaillé à l'installation de cet équipement de février à avril 2009. Il a été appuyé par un étudiant finissant en agronomie et une équipe de main

d'œuvre. Cette équipe est constituée d'un permanent et d'une équipe de cinq personnes.

La pépinière a d'ores et déjà permis d'implanter de nouvelles espèces et de régénérer la première strate du boisé dans de petits espaces délimités de l'habitation Leclerc.



*Aménagement de cheminement et restauration de la strate herbacée, habitation Leclerc, avril 2009.*



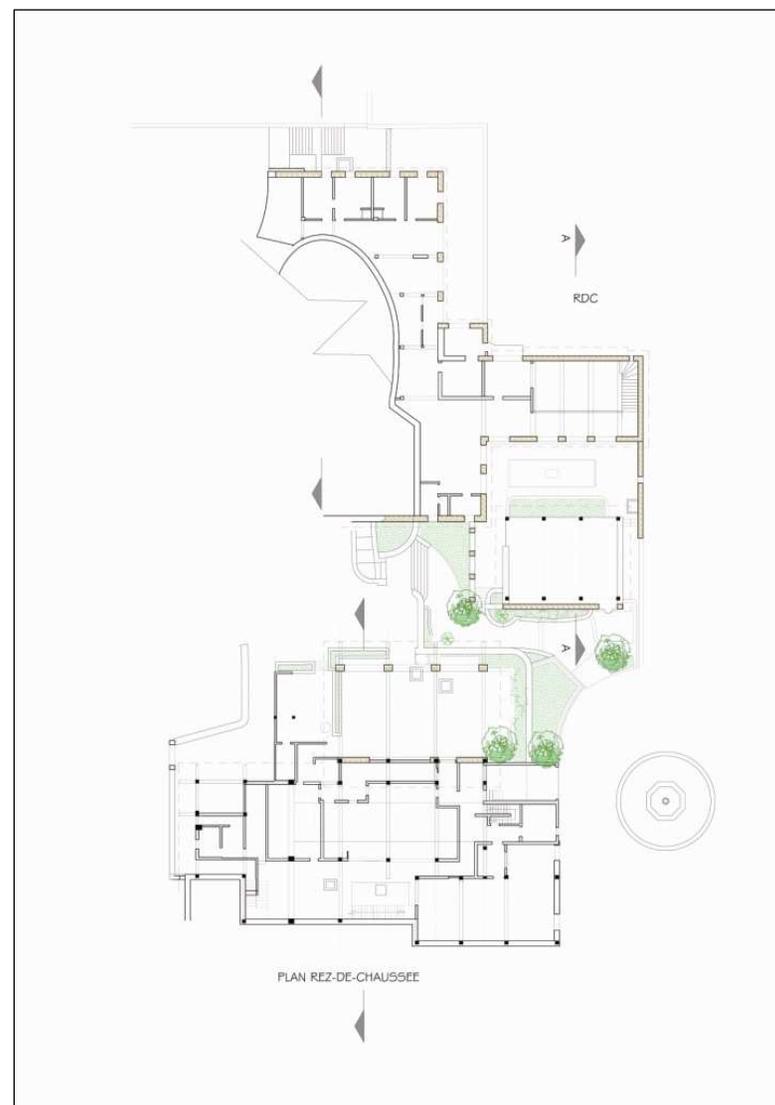
*Racine de Colorado, résidence Mangonès, 2009*

## Programmer le parc de Martissant

- Réaliser les études préliminaires

Des études préliminaires ont été lancées pour permettre l'établissement du programme du parc et des actions à mener à court et moyen terme pour son aménagement :

- Relevés architecturaux de l'ensemble des bâtiments de l'habitation Leclerc et de la résidence Dunham par Expert Concept ;
- Etude d'implantation de bassins de décantation sur les ravines de l'habitation Leclerc par Architecture et Développement ;
- Etude d'implantation de la clôture définitive du parc par Architecture et développement ;
- Etude de réhabilitation du péristyle de Katherine Dunham (résidence Dunham) par le GATAPHY ;
- Etude du réseau hydrographique et des ouvrages à réaliser sur les ravines de l'habitation Leclerc et la ravine Mangonès par LGL S.A. Cette étude a été lancée conjointement avec le GRET en avril 2009 afin d'assurer une bonne coordination entre les travaux à réaliser en amont et à l'intérieur du parc.



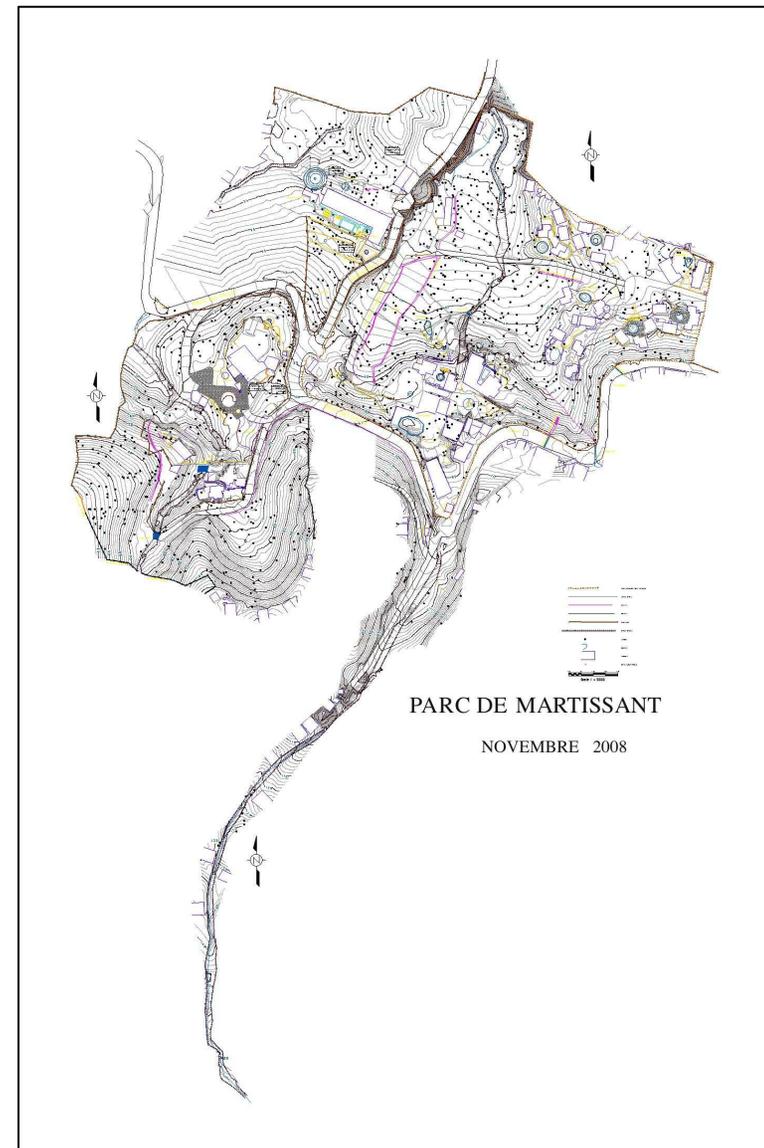
*Relevé architectural habitation Leclerc, janvier 2009*

- Définir le programme du parc

Un document d'orientation programmatique pour la planification de l'aménagement du parc de Martissant a été réalisé et est en cours de finalisation. Il sera transmis à un cabinet d'architectes pour l'établissement du programme définitif et de ses coûts.



*Fleurs de frangipanier, Martissant, février 2009.*



*Relevé topographique du parc de Martissant, novembre 2008.*

## Implanter le projet dans la communauté

---

- Impliquer les élus locaux

Depuis août 2008, FOKAL invite chaque mois les ASEC/CASEC de la zone à participer à une réunion d'information et d'échanges autour de l'avancement du projet. Ces réunions se sont tenues d'août 2008 à janvier 2009. Elles ont cessé temporairement en février 2009 suite à l'absence des ASEC/CASEC.

A ce jour, le manque de légitimité des élus locaux et leur faible implication dans les activités du quartier demeure problématique dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

- Mettre en œuvre la méthodologie « espace de parole »

Depuis septembre 2008, FOKAL a mis en place la méthodologie « espace de parole » comme lieu de consultation et d'échange avec la communauté du quartier sur le projet du parc de Martissant.

Cette méthodologie consiste à rencontrer séparément l'ensemble des associations du quartier et des personnes ressources. Trois (3) représentants de soixante et onze (71) organisations et dix (10) personnes, soit un total de deux cent vingt cinq (223) personnes, avaient été rencontrés en mai 2009. Soixante et onze (71) fiches techniques ont été réalisées sur les organisations intégrant des informations sur l'historique de l'organisation, son existence légale, sa mission, ses résultats et ses contraintes.



*Photo de groupe des participants à l'espace de parole 6, janvier 2009.*

Sur la base du volontariat, trois (3) représentants de quatre (4) organisations ou des personnes ressources de la communauté intègrent ensuite l'« espace de parole » proprement dit. Le nombre total de participants est limité à douze (12) afin de permettre des débats ouverts et une écoute maximale. Le choix des participants est réalisé sur la base préalable de rencontres personnalisées avec chaque organisation/association, par l'équipe de FOKAL.

Un espace de parole se déroule sur trois semaines à raison de deux (2) heures d'échanges par semaine. Ces trois sessions s'articulent autour des axes de travail de FOKAL se rapportant à la fois au projet de Martissant et aux préoccupations majeures de la communauté : sécurité, citoyenneté, salubrité. Ces sessions se déroulent sur un temps court et contrôlé, les échanges sont modérés et encadrés par deux animateurs et un superviseur afin de permettre un maximum de dialogue. Depuis novembre 2008, (12) sessions d'espace de parole se sont tenues réunissant quarante huit (48) organisations (144 participants).

Les sessions d'espace de parole sont par ailleurs enregistrées et retranscrites dans leur intégralité. Des livrets reflétant la totalité des échanges sont remis aux participants. Quatre (4) livrets sont en cours de production.

- Sensibiliser aux droits et à la citoyenneté



*Session de sensibilisation à la citoyenneté et aux droits, mars 2009.*

A l'issue d'une session d'espace de parole, les participants peuvent intégrer des sessions de sensibilisation à la citoyenneté au nombre de quatre (04) sur une période d'un (1) mois. Huit sessions ont eu lieu depuis mars 2009 avec trente deux (32) organisations soient soixante quatre (64) participants. A la fin de chaque formation, les modules sont remis aux participants afin qu'ils puissent reproduire les sessions au sein de leurs organisations. Des certificats de participation aux formations sont par ailleurs délivrés aux

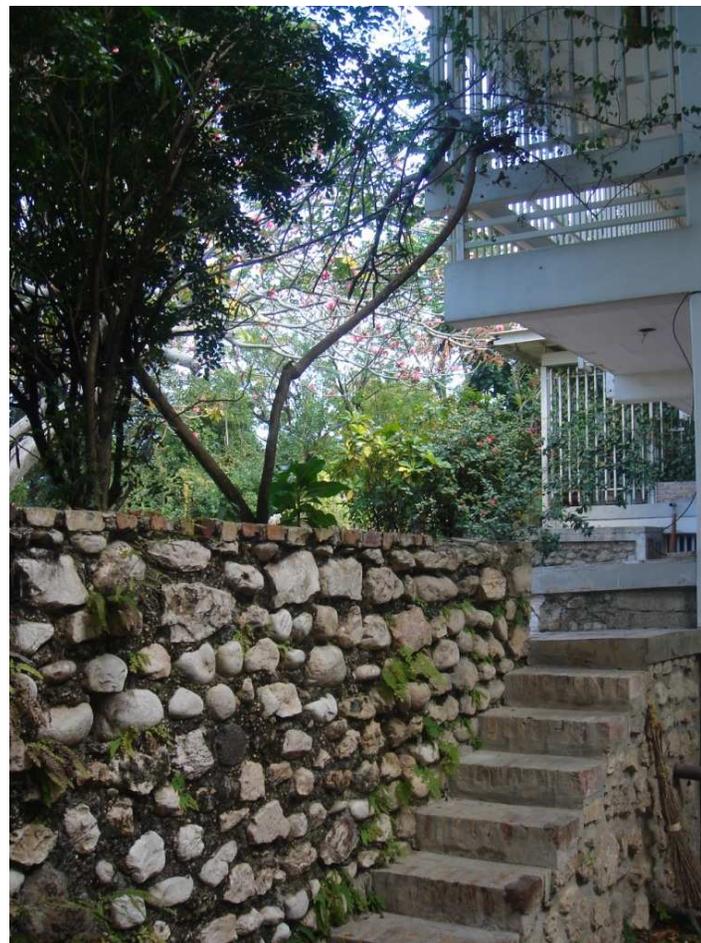
participants. L'ensemble de ces formations ont généré des débats intéressants et ont bénéficié d'une implication forte des participants.

Plus spécifiquement, les femmes peuvent intégrer un programme de formations portant sur la gestion de la vie quotidienne et les droits citoyens à partir de mai 2009. Cinq (5) organisations à raison de quinze (15) participantes assisteront une fois par semaine durant un mois à ces formations. Un second groupe de quinze (15) participantes est sur liste d'attente.

- Informer les habitants du quartier

Les bureaux du projet à la résidence Mangonès sont ouverts au public cinq (5) jours par semaine de 9h à 12h am. La permanence est assurée par l'ensemble de l'équipe d'animation du projet Martissant (4 personnes). Des informations sur l'avancement du projet sont délivrées aux visiteurs. 708 visiteurs avaient été enregistrés en mai 2009.

Le bureau accueille par ailleurs une exposition permanente sur les parcs dans le monde. « Les parcs dans le monde » a également été exposé dans l'atrium de FOKAL en novembre 2008. Cinq (5) écoles partenaires accueillant des boursiers du projet avaient alors visité l'exposition avec des groupes d'élèves.



*Résidence Mangonès, maison principale, octobre 2008*

Deux réunions d'information à destination de l'ensemble des organisations et personnes ressources du quartier se sont tenues en août 2008 et mars 2009.

- Permettre la réalisation de petits projets

En août 2009, FOKAL a attribué des subventions à vingt (20) organisations pour la réalisation d'animations culturelles dans le quartier durant la période estivale et majoritairement à destination des enfants et des jeunes.

En décembre 2008, FOKAL a attribué des subventions à sept (7) organisations pour la réalisation de petits projets d'assainissement afin d'améliorer le cadre de vie dans le quartier pour les fêtes de fin d'année.

A l'issue des sessions de sensibilisation citoyenne, chaque organisation peut déposer un petit projet dans le cadre de l'avancement du projet « parc de Martissant ».

Un comité d'examen trimestriel a été mis en place au bureau du projet à Martissant qui se réunit en mars, juin, septembre et décembre. Douze (12) petits projets ont été validés par ce comité et la commission d'attribution des subventions de la FOKAL en mars 2009. Chaque projet fera l'objet d'un rapport, dû fin mai 2009. Les subventions attribuées ne dépassent pas 40 000 gourdes par organisation. Ces petits projets consistent en des travaux d'assainissement, de formation sur l'état civil, d'animations etc.

- Animer des sessions de sensibilisation socio-culturelles pour les enfants

En août 2008, quatre (4) semaines de sensibilisations socio-culturelles animées par l'équipe de Pierre Rigaud Chéry et des jeunes du quartier se sont tenues pour 120 enfants de 8 à 12 ans dans la résidence Dunham.

Depuis mars 2009, chaque week end, se déroulent des sessions de sensibilisation socio-culturelles pour des groupes de vingt (20) enfants animées par le centre culturel Pyepoudre dans la résidence Dunham du parc de Martissant. Ces sessions durent dix (10) séances d'une journée. Quatre (4) sessions sont programmées jusqu'en juillet 2009. Chacune s'achève sur une petite représentation de danse, chants et théâtre avec les enfants.

- Faciliter l'intégration scolaire

Cent (100) bourses scolaires ont été attribuées par FOKAL pour l'année scolaire 2008-2009 à des enfants de familles en difficulté financière. Les critères d'attribution sont basés sur la fragilité financière des familles et l'excellence des résultats des enfants aux examens. Dix (10) écoles du quartier ont préalablement été sélectionnées sur critères

pédagogiques et suivant la qualité de leurs équipements pour l'attribution de ces bourses.

Un suivi trimestriel est réalisé par l'équipe de FOKAL sur les résultats scolaires des boursiers. Ce suivi est mené avec les directeurs des écoles et les parents d'élèves. 95% des enfants ont maintenu un excellent taux de réussite et pourront donc voir leur bourse renouvelée pour l'année scolaire 2009-2010.



*Boursiers de l'Institut d'enseignement moderne, septembre 2008.*

Ce programme sera élargi à cent cinquante (150) enfants dans les dix (10) écoles choisies initialement pour la rentrée 2009-2010.

A travers le travail avec la communauté du quartier et le volet technique du projet, et en estimant que chaque personne ayant travaillé à l'une ou l'autre des activités du projet permet un rayonnement de ce dernier auprès de cinq (5) personnes au moins, on estime que plus de cinq mille personnes ont été touchées par le projet depuis son démarrage.



*Réunion avec les organisations du quartier, résidence Mangonès, 2008.*

## Coordonner le projet avec les partenaires

---

- Accompagner les comités de pilotage du projet

Dans le cadre des cinq (5) projets financés à Martissant par la Délégation de la Commission européenne, dont une partie est administrée par le Bureau de l'Ordonnateur national, un comité de pilotage a été mis sur pied. Trois comités de pilotage se sont tenus à ce jour, le 18 juin 2008, le 26 novembre 2008 et le 22 avril 2009. FOKAL assure le secrétariat de ce comité de pilotage. Les comptes rendus sont tous disponibles à FOKAL. Ces comités de pilotage ont permis de renforcer le rôle de la mairie de Port-au-Prince dans la coordination du projet et d'arbitrer certains points des projets.

- Réunir mensuellement les partenaires du projet

Depuis le démarrage du projet, FOKAL est chef de file pour le consortium d'ONG qui mène des projets à Martissant. Une réunion de coordination est organisée chaque mois entre ces différents partenaires par la



*Première résidence de K. Dunham, habitation Leclerc, 2008.*

FOKAL. Fin avril 2009, seize (16) réunions de coordination s'étaient tenues depuis février 2008.



*Ancien péristyle de K. Dunham, janvier 2009.*

Ces réunions ont permis aux partenaires de mieux coordonner leurs actions sur le terrain et de partager certaines ressources humaines ou techniques. La mairie de Port-au-Prince participe à nouveau à ces réunions depuis fin 2008.

L'ensemble des partenaires du projet ont demandé à la mairie de Port-au-Prince de bien vouloir reprendre les réunions de coordination mensuelles entre tous les opérateurs de terrain travaillant dans la section communale de Martissant telles qu'elles se tenaient jusqu'en juin 2008.

- Réunir les partenaires autour d'axes spécifiques

Les réunions de coordination des partenaires ont généré des réunions de travail thématiques sur :

- la gestion des déchets solides ;
- le renforcement des équipements des établissements scolaires du quartier ;
- la préparation d'un forum de quartier pour la fin du projet ;
- l'ingénierie sociale.

Les institutions compétentes sont invitées à ces réunions le cas échéant.

La FOKAL participe également au comité de pilotage du projet du GRET où siègent également la DINEPA, l'OREPA, le Bureau de l'Ordonnateur national et la mairie de Port-au-Prince.

- Coordonner les activités avec les partenaires extérieurs aux projets Union européenne

Dans le cadre de son rôle de chef de file et pour assurer la pérennité du projet, la FOKAL informe régulièrement des opérateurs ou institutions extérieurs aux projets spécifiques de l'Union européenne. Le PNUD, la CNDDR, le Comité international de la Croix rouge ont, entre autres, participé aux réunions de coordination des partenaires du projet ou menés des séances de travail avec ces derniers.

La FOKAL, la Police nationale haïtienne (PNH) et la MINUSTAH entretiennent par ailleurs un canal de communication régulier sur la sécurité dans le quartier.

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Martissant 23 par la MINUSTAH avec l'appui de l'UNOPS sur fonds de la Banque mondiale, la FOKAL assure la coordination avec les partenaires du projet, la MINUSTAH et l'UNOPS pour les volets communautaires et techniques. La problématique du drainage des eaux de pluie et eaux usées inhérente à

ce projet rend indispensable une coordination renforcée sur ce projet, en particulier avec le GRET et la FOKAL. Certains travaux doivent par ailleurs être exécutés sur les sites de travail de ces deux opérateurs.

Le projet de réhabilitation de Martissant 23 a soulevé avec force la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation de la route des dalles sur des points spécifiques et à l'intérieur du parc de Martissant. L'exécution de ces travaux est la seule garantie de la durabilité de la rue Martissant 23.



*Martissant 23, janvier 2009.*

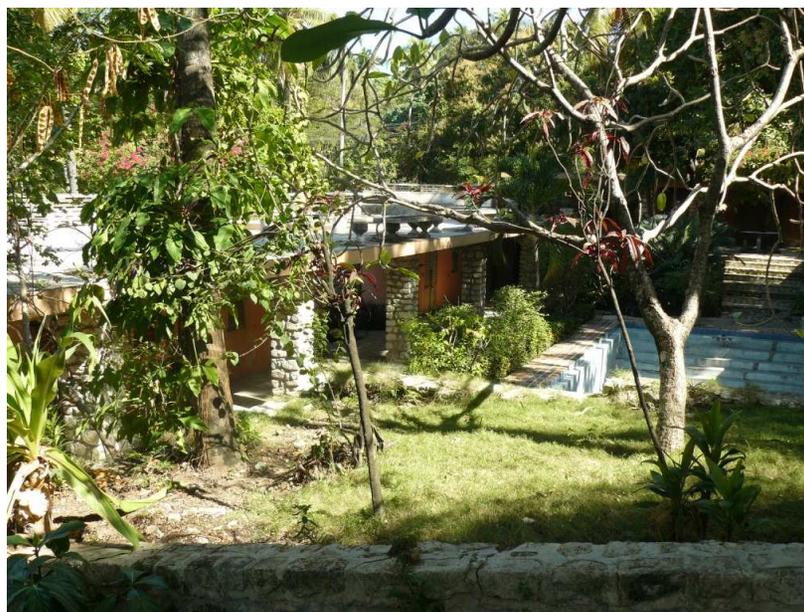
## Sensibiliser le grand public au projet

En novembre 2008, FOKAL a inauguré une exposition dans son atrium intitulée « Dis, c'est quoi un parc ? Di, ki sa li ye yon pak ? » exposant différents types de parcs publics à travers le monde, leurs caractéristiques et leur histoire. Le parc de Martissant était présenté dans le cadre de cette exposition. Cinq (5) écoles partenaires du projet ont visité cette exposition avec des groupes d'élèves. L'exposition a été transférée au bureau du projet à Martissant, résidence Mangonès.

En avril 2009, une exposition de soixante photographies réalisées par Roxane Ledan, Taino L., sur les résidences Mangonès, Dunham et l'habitation Leclerc a ouvert ses portes sous la tonnelle de FOKAL pour trois semaines. L'exposition sera transférée au bureau du projet à Martissant en mai 2009.

Un site internet est en cours de réalisation et sera consultable à l'adresse [www.parcdemartissant.org](http://www.parcdemartissant.org) à partir de l'été 2009.

Chaque mois, des organisations internationales, consultants, bailleurs ou membres de la société civile visitent, en compagnie de l'équipe de FOKAL, le parc de Martissant. Le nombre de ces visiteurs est évalué à plus de cent cinquante (150) personnes depuis le démarrage du projet.



*Résidence Dunham, janvier 2009.*

## Réaliser un film documentaire sur l'ensemble du déroulement du projet

---

La durée prévue pour le film est de 1 h 30 minutes. Le tournage a commencé le 18 février 2009. Au 30 avril 2009, le film en était au 46ème jour de tournage sur un total de 90 jours prévus initialement.

Un script d'une trentaine de pages a été écrit.

Les séquences tournées jusqu'à cette date incluent essentiellement :

- des entretiens approfondis avec les responsables du projet, les animateurs, des membres d'associations du quartier et des individus et des habitants de Martissant impliqués à divers titres dans la réalisation du projet ;
- la présentation du diagnostic réalisé par Michèle Oriol ;
- les réunions organisées avec les associations de Martissant ;
- des images des différents espaces du parc depuis le début du projet et les différents stades de leur évolution ;
- La formation et la graduation des gardes champêtres ;

- des images des ateliers organisés pour les jeunes de Martissant ;
- des images du travail effectué par les élagueurs canadiens et leurs collègues haïtiens ;
- une première série d'images des différents quartiers de Martissant etc.

Le montage du film a commencé et se poursuivra au fur et à mesure du tournage. Une version longue provisoire de la première partie du film est déjà montée. Il s'agit de cinquante minutes racontant les origines du projet. Elles seront réduites à 20 ou 25 minutes dans le montage définitif. Ce montage provisoire correspond à la première partie du script. Il a déjà été visionné par Lorraine Mangonès (directrice de FOKAL), Lucie Couet (coordinatrice projet Martissant) et Vanessa Gosciny (directrice financière, FOKAL) et sera modifié en fonction de leurs observations.

Pour faciliter la diffusion des informations concernant le projet, nous avons édité sur DVD une vingtaine de copies du tournage de la dernière réunion générale avec les associations de Martissant. Ces DVD ont été mis à la disposition des responsables d'associations pour qu'elles puissent faire visionner la totalité de la réunion par les habitants des différents quartiers de Martissant.

Entre juin et juillet 2009, une trentaine de jours de tournage seront principalement consacrés au quartier de Martissant.

# Les perspectives pour l'année 2009

## ▪ Exploiter les propositions du diagnostic

Avec les partenaires concernées, FOKAL a d'ores et déjà commencé à travailler les propositions du diagnostic pour le territoire de la ZAC.

Ces discussions se prolongeront à court terme afin de développer des projets dans la zone.

## ▪ Poursuivre l'implantation du projet

Le travail de communication et de consultation avec les organisations et les personnes ressources du quartier se poursuivra durant l'année 2009.

Des formations spécifiques à destination des femmes seront organisées à partir de mai 2009.

Les bourses scolaires seront reconduites pour l'année scolaire 2009-2010.

L'équipe du tournage du documentaire réalisera, à partir de juillet 2009, des ateliers avec les jeunes du quartier. Ces ateliers auront pour objectif la réalisation de courts métrages sur leur vision du quartier.

## ▪ Continuer la création du parc

Le travail de création du parc se poursuivra par la réalisation du programme chiffré du parc. Il fera l'objet d'une consultation auprès du comité citoyen d'appui au projet ainsi que de l'ensemble des institutions concernées.

Parallèlement, des études architecturales sont en cours pour la restauration du péristyle de Katherine Dunham et de la résidence Mangonès.

## ▪ Approfondir la connaissance sur le travail de Katherine Dunham

En partenariat avec l'UNESCO, FOKAL réalise un projet d'exposition et de projections sur la danse moderne d'inspiration afro-américaine, basé sur l'œuvre de Katherine Dunham.

## ▪ Proposer des solutions de long terme pour la gestion des déchets

Face au défi important que représente la gestion des déchets dans le quartier, FOKAL a mis sur pied un projet afin de pouvoir répondre au besoin de services dans ce domaine avec la participation active de la communauté. Ce projet a été présenté à l'Union européenne.